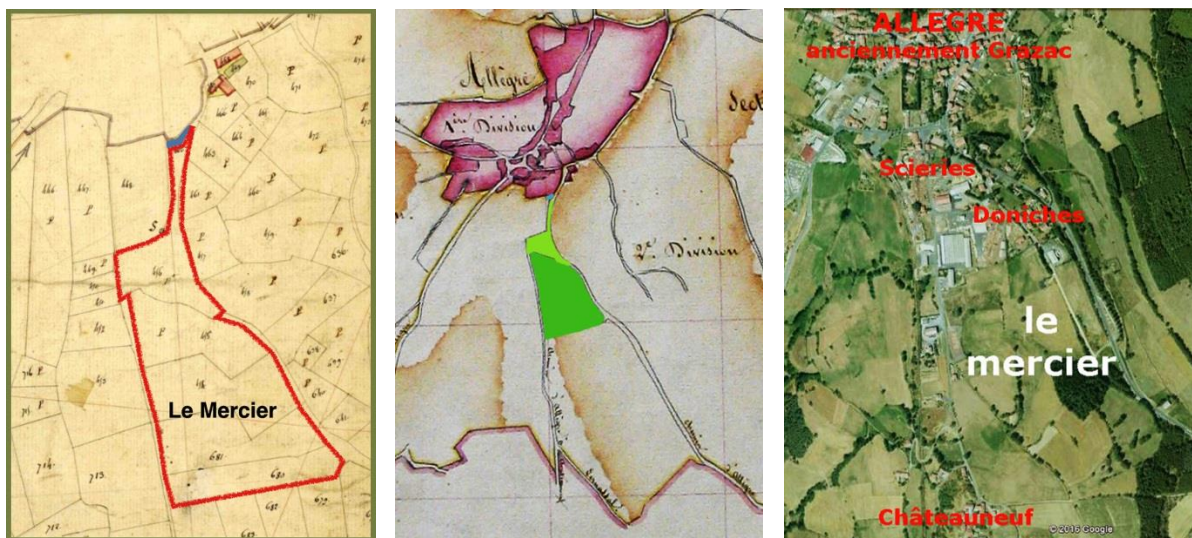


Le communal dit du Mercier.



1

2

3

1. Cadastre de 1823-1825. En rouge : les 5 parcelles du Mercier. En bleu : le lac de Mordander.
2. En vert les 5 parcelles du Mercier. Vert clair : le couderc dit du Mercier. Bleu : le Mordander.
3. Image par satellite de la disposition actuelle (2005).

Georges Paul avance qu'à une des extrémités du cratère de Boury¹ s'éleva d'abord le château des chevaliers puis barons d'Allegre, puis, peut-être au même endroit, celui des barons puis marquis de Tourzel d'Allègre.

Il ajoute qu'au pied de la montagne de Boury², la ville et le faubourg de Grazac s'étendait jusqu'au chemin de Châteauneuf et au communal dit du Mercier.

Parfait...

Cela se complique lorsqu'on cherche ledit communal sur des cadastres du XX^e siècle : il n'y est pas. Pas plus que dans la mémoire des Anciens du village.

Où se trouve *le Mercier* ?

Pourquoi ce nom ?

Cette appellation du *Mercier* a-t-elle une signification particulière ?

Ce pré, comme le reste des terres, appartenait au marquisat d'Allègre et fit partie du dépeçage de 1766-67. Il fut morcelé et les parcelles acquises séparément. Quelles sont ces parcelles ?

René Bore et **Hervé Quesnel-Chalelh** nous apportent les réponses, le premier en le localisant grâce à des documents de 1783 à 1825, et le second en nous dévoilant le sens-même de ce nom...

1. Localisation du Mercier.

René Bore a établi la liste numérique de la totalité des 1117 parcelles de l'état des sections de 1825 qui complète le cadastre de 1823-1824 (et 1825).

Il a également retrouvé trois documents-sources qui concernent ces parcelles dites « du Mercier » dans l'aveu (aussi dit *hommage*) de 1783, dans des transactions de 1805 et 1817.

1. Aveu et dénombrement de la terre et marquisat d'Allègre. 4 février 1783³ :

« Pré et champ du Mercier

Plus autre pré et *champ appelé de Mercier* aux dites appartenances, de la contenance de onze cartonnées ou environ, confine d'orient le chemin d'Allègre au Puy ou à Serres, de midi le

¹ « La baronnie et le marquisat d'Allègre ». E. Champion. Paris. 1927.

² Qui conservera ce nom jusqu'au seuil du XX^e siècle puis sera nommé Baurry.

³ (ADHL 99 J 47).

champ de Marie Grelet, de nuit le chemin d'Allègre à Châteauneuf et de bise le mas [?] appelé de Pratreton *ou du Mercier*.

2. « 2 germinal an XIII - 23 mars 1805 – 147⁴ :

Vente à Claude-Barthélemy Grellet, receveur de l'enregistrement au bureau d'Allègre :

Un champ à Allègre, terroir appelé Le Champ du Château, 226 ares 50 centiares, qui se confine du levant, le chemin public allant des Valentin à La Chaise-Dieu, midi, passage public appelé Les Pousterlles, nuit pré de Claude Guelle...

Un pré pâturel et champ, *terroir le Couderc du Mercier*, 159 ares 54 mètres 718 millimètres

La somme de 7 500 francs et 168 francs pour épingles, le tout payé comptant
Passé dans la maison de l'acquéreur, en présence de Jacques André Harent, juge de paix du canton d'Allègre et Jacques Charitat, greffier de la justice, habitant Allègre

3. « 1817. Cahier des charges pour parvenir à la licitation de la terre d'Allègre⁵:

Vingtièment. Un pré, pâturel et champ attenant, situés aux mêmes appartenances [Allègre], *terroir appelé du Mercier*, de la contenance d'environ cent soixante perches, donnant un revenu annuel de la somme de soixante-quatre francs cinquante centimes, ainsi qu'il est certifié par l'extrait de la matrice du rôle foncier précité.

Il confronte, d'orient, le chemin d'Allègre au Puy et à Serres ; midi, champ du Sr. Grellet ; d'occident, le chemin d'Allègre à Châteauneuf ; et du nord, un communal appelé *le Mercier*.

[page 8]

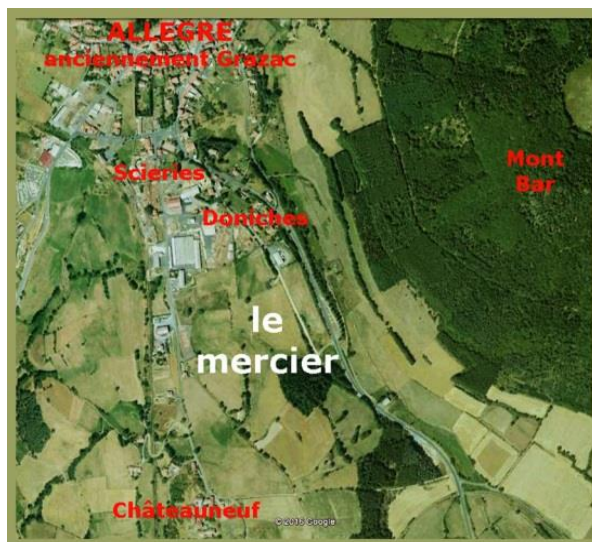
Ce champ est joui par ledit Sr. Grellet.

« État des sections 1825⁶.

Dans l'état des sections de 1825, parcellaire qui complète le cadastre établi pour Allègre entre 1823 et 1824-25, René Bore a isolé les cinq parcelles appelées « Le Mercier ».

Du Nord vers le Sud, elles portent les numéros 456, 455 et 454, 681 et 680 :

456	Habitants d'Allègre	Le Mercier	Pâtture (c'est le couderc)
455	Bernard Claude	Le Mercier	Pré
454	Bernard Claude	Le Mercier	Labour
680	Rodier	Le Mercier	Labour
681	Grellet	Le Mercier	Labour



Dans l'aveu et dénombrement de la terre et marquisat d'Allègre du 4 février 1783 que nous communiquons René Bore, figure la localisation du mercier.

Il confine :

- d'orient (Est) le chemin d'Allègre au Puy ou à Serres
- de midi (Sud) le champ de Marie Grelet

⁴ (3 E 480 – 109). [2008_02_29]

⁵ Au Puy, chez Guillaume imprimeur.

⁶ (ADHL. E. Dépôt 421-16. Allègre).

- de nuit (Ouest) le chemin d'Allègre à Châteauneuf
- de bise (Nord) le mas [?] appelé de Pratredon *ou du Mercier*.

Cette localisation permet de situer le mercier au Sud de l'ancien Grazac, de l'actuel Allègre où se trouvent les scieries, anciennes *potelleries*. Il est contenu entre la route de Châteauneuf et la route du Puy.

La route de Châteauneuf n'est probablement pas très différente de l'ancien chemin. Par contre l'actuelle route du Puy est déplacée vers l'Est et en contrebas par rapport à l'ancien chemin de Serres qui ne devait pas être éloigné de la rue des Doniches finissant au Sud par un chemin de terre qui rejoint la route goudronnée.

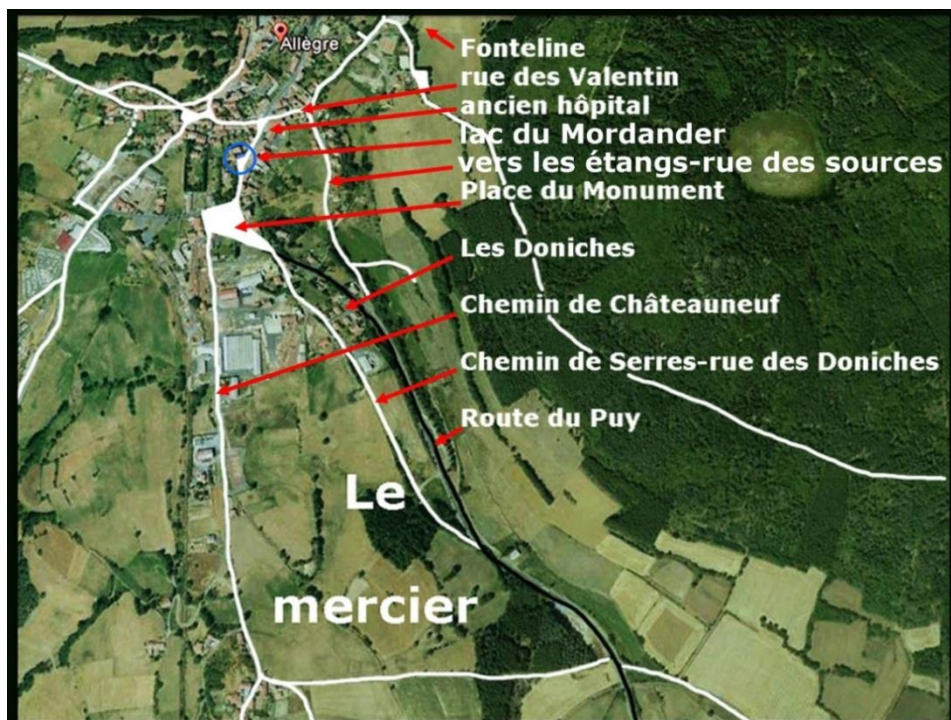
Le lotissement des Doniches semble se trouver en majeure partie à l'Est du Mercier, de l'autre côté du « chemin de Serres ».

La partie la plus au Nord du pré et champ du Mercier est le communal ou couderc de 1823-1825 (parcelle 156 « habitants d'Allègre »).

Le Mercier, dont le nom ne figure plus sur les cadastres, est un pré dont la pente s'accroît vers le Sud où coule un ruisseau en direction de ce qui fut l'étang de Pratlong, qu'il n'atteint d'ailleurs plus depuis que la route du Puy, sur sa digue, lui a fermé le passage, l'obligeant à s'enterrer.



Les parties les plus au Nord, les plus proches du bas d'Allègre, ont été asséchées pour recevoir les constructions professionnelles, scierie, ancienne usine, bâtiment de la commune. Quelques maisons privées s'y trouvent intercalées



2. Le plan de circulation. (image ci-dessus).

Le plan de circulation actuel dans cette zone n'est pas très différent de ce qu'il était en 1823-1825, lequel n'est pas aisément lisible entre l'actuelle maison de retraite, la place du Monument aux Morts puis vers le Sud car des zones humides y ont été asséchées et bâties.

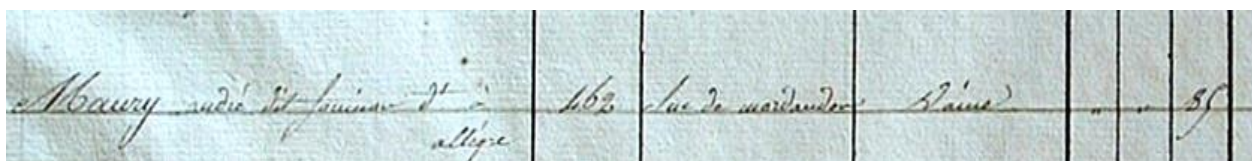
La maison de retraite actuelle est presque sur l'emplacement de l'ancien hôpital qui figure sur le cadastre et le parcellaire de 1823-1825. Le chemin de Châteauneuf, peu déplacé, et la maison de retraite peuvent servir de repères.

La rue du Mont-Bar n'existait pas encore. C'est la différence majeure entre la circulation actuelle et celle de 1823-25.

En dehors du centre-bourg la circulation Nord-Sud se faisait par Fonteline.

Le nœud des chemins anciens Fonteline/chemin de Serres/chemin de Châteauneuf/chemin de Menteyres longeant le nouveau cimetière déjà installé en 1823-25, enferme un espace assez vaste qui jouxtait le communal (parcelle 456) partie nord du Mercier.

Mentionné et tracé à quelques dizaines de mètres plus au Nord, le minuscule « lac de Mordander ou Mordanson⁷ » (parcelle n° 462, Maury André dit *fouineur*, Lac de Mordander). C'est alors une *vaine*. René Bore nous fournit ce document ci-dessous où la surface de 85m² est indiquée. Après avoir été en eau, cette toute petite parcelle était probablement devenue bourbeuse puis asséchée en vaine pâture mais conservant son ancienne appellation de *lac*, tout comme la tourbière de Bar.



Sur le parcellaire, le lac de Mordander jouxte la parcelle 456, le communal du Mercier.

Ce fut peut-être une noue dont les eaux s'échappaient à travers le sol et par un ruisseau qui se déversait dans l'étang des Peschiers⁸ qui existait quelques siècles plus tôt, en contrebas dans le prolongement de Fonteline, en amont de l'étang de Pratlong et dont il reste alors probablement un pré mouillé (*mars*), ce qu'il est encore partiellement.

Une autre voie de circulation venait de Pinet par les fonds de Bar, de l'autre côté des anciens étangs, et rejoignait Fonteline au niveau des actuels tennis. Cette zone, actuellement boisée, était cultivée.

Un chemin semble descendre de l'ancien hôpital jusqu'aux étangs où il se divise et « disparaît ». C'est l'actuelle rue des sources surélevée sur digue.

Plus à l'Ouest, de l'autre côté du chemin de Châteauneuf et du Breuil, les chemins de Menteyres et de Sarzols existaient déjà, ainsi que le nouveau cimetière à la place de la carrière dont subsiste le front de taille qui porte le Calvaire.

Seule l'étendue de la zone de « *mars* » demeure difficile à évaluer, constituée par les six parcelles : le lac de Mordander (462) avec l'écoulement vers les Peschiers, le communal du Mercier (546) et le Mercier (455 et 454, 681 et 680).

Nous voici revenus au nom « *Mercier* ».

Pourquoi ce nom ?

3. Mordanson. Mercier.

S'appuyant sur les dictionnaires toponymiques, Hervé Quesnel, apporte de précieuses précisions sur les mots Merdanson et Mercier avec de nombreux exemples de toponymie⁹ à l'appui.

Merdanson. Le thème pré-indoeuropéen *MERD- signifie en premier lieu « pierre, rocher ; hauteur ». Or, il se trouve que beaucoup de cours d'eau possèdent ce thème qu'il faut donc traduire par « ruisseau, eaux qui proviennent de hauteurs rocheuses », puis tout simplement « ruisseau ».

⁷ Le « lac de Mordander » *alias* Mardander, Merdanson, Merdander était une très petite zone (85m²) qui recevait les eaux usées et de pluie descendant du Mont-Baury, de Grazac et du faubourg Sud d'Allègre. Peut-être à la façon d'une *noue*, fossé large et peu profond moins coûteux qu'un assainissement, ce « lac » retenait temporairement l'eau.

⁸ *Le château, la ville (...) d'Allègre*, d'Emmanuel et Félix Grellet et publié en 1929 par Pierre Grellet.

⁹ La toponymie (du grec *tópos*, lieu et *ónoma*, nom) est l'étude des noms de lieux, les toponymes. C'est une branche de l'onomastique, l'étude des noms.

Ce thème se rencontre dans *Merdanson* (qui se dit aussi *Merdander* ou *Mardander*, même sens).

Mercier n'a pas la même origine. Elle est moins ancienne. Mercier provient au plus loin, du latin MARCIDU- qui concerne précisément la désignation des eaux putrides ou stagnantes. Frédéric Mistral, dans son *Tresor dóu Felibrige*, donne le nom de « *Les Aigues-Marses* » (ruisseau dans la Drôme) où l'on reconnaît l'occitan *aigas* (les eaux) suivi du qualificatif *marsas*, moins répandu de nos jours. *Marsièr* ou *mercièr* est une autre formation adjectivale qui conserve le même sens.

Il existait au XV^e siècle au moins, une forme féminine *La Marssèira* (1414) à La Chapelle-Geneste, aujourd'hui appelée *La Marcherie*¹⁰.

Les noms de lieux dérivant de *mars-* désignant des endroits humides ou des eaux stagnantes¹¹, se rencontrent le plus souvent dans des dépressions de terrain, ce qui semble la cas ici à Allègre. De même à Céaux d'Allègre, *le croux de marcier*.

Jean Arsac, signale également les formes francisées, la marceire (Commune de Tiranges), la *marsière* (Commune de Saint-Geney's), *Marssair(e)* (Commune de Saint-Front)¹², etc.

Du point de vue économique, la partie la moins productive est probablement le couderc de Mercier, la partie la plus intéressante, la Ravioure¹³ (le regain).

Au final, le Mercier est bien un lieu humide.

4. CQFD...

Communal ou pré du Mercier ou de mercier, ou le mercier tout court, la démonstration est faite par Hervé Quesnel-Chalelh pour le sens et par René Bore pour la localisation, avec de nombreux exemples et les numéros des parcelles, que ce mot dont le sens occitan était (est ?) en train de se perdre, désigne tout ou partie d'un vaste pré fortement humide pris entre la route du Puy et la route de Châteauneuf, en-dessous des Doniches, entre le Champ-pointu et la Combette, symétriques à l'Est de la route de Châteauneuf, des Fonds-du-Breuil, de la Ravioure du vacher, la Pendaye et des Pâturaux qui se trouvent à l'Ouest.

Cette zone a été très fortement modifiée par l'assèchement de la zone basse entre Bar, Châteauneuf et Serres, et par la construction sur digue de la route du Puy. Mais les ruisseaux qui ramassaient les eaux de ces pentes sont encore visibles, tant pour le mercier que pour le pré mouillé entre l'ancien Grazac, Fonteline et Sous-Bar.



René Bore. Hervé Quesnel-Chalelh
Gilbert Duflos
2016

¹⁰ A. Chassaing et A. Jacotin, Dict. Topographique du département de la Haute-Loire, 1907, Imp. nationale, p.167.

¹¹ Le *pra de mars* à Rosières, etc.

¹² Jean Arsac, Toponymie du Velay, 1991, Les Cahiers de la Haute-Loire – Le Puy-en-Velay, article 549.

¹³ En général masculin, le nom *ravioure* (regain) est ici féminin.